



Ligue du Grand Est de Tennis de Table

Maison Régionale des Sports, 13 rue Jean Moulin – CS 70001 – 54510 TOMBLAINE
téléphone : 03.83.18.87.87 - adresse mél : contact@lgett.fr - site internet : www.lgett.fr

A Mesdames et Messieurs les Présidents des
Associations de Tennis de Table de la région Grand Est

Tomblaine, le 16 septembre 2025

Objet : Assemblée Générale 2025
Réf : PDT/CP/VB/2526-017

Madame, Monsieur le Président,

Nous avons l'honneur de vous adresser cette convocation à l'Assemblée Générale de la Ligue du Grand Est de Tennis de Table qui se déroulera le :

Dimanche 5 octobre 2025 à 10h30 – pointage dès 9h45
à TOMBLAINE (54510)

Maison Régionale des Sports – 13, rue Jean Moulin

A l'issue de cette dernière, aux environs de **13h00**, nous serons heureux de vous convier à un cocktail déjeunatoire qui sera servi sur place.

L'ensemble des documents préparatoires seront disponibles sur le site Internet officiel de la Ligue, à compter du samedi 20 septembre :

www.lgett.fr : rubrique La Ligue – Réunions
[directement en cliquant sur ce lien →](#)

Seront également accessibles sur le site en accès restreint, **après identification (codes Espace LGETT)** :

- Pouvoir / procuration (avec le nombre de voix des clubs)
- Documents financiers

Si vous avez perdu vos identifiants, contactez la Ligue.

Nous nous permettons de vous rappeler que **la présence est obligatoire**, et qu'il vous appartient, en cas d'impossibilité, de vous faire représenter par une personne de votre club (pouvoir).

Le vote par procuration n'est quant à lui autorisé que pour les associations n'ayant aucune équipe, féminine ou masculine, évoluant dans la plus haute division régionale (GEE) ou les échelons supérieurs du championnat par équipes.

Le bulletin de pouvoir/procuration est d'ores et déjà joint à ce courrier.

Comptant sur votre présence nombreuse à cette Assemblée Générale, nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur le Président, l'expression de nos salutations sportives les meilleures.

Christophe PORTE
Président de la LGETT